

Impact d'une L2 sur l'usage de la L1 en contexte d'immigration: changements cognitifs et sociolinguistiques

Tatiana ALEKSANDROVA

Université Grenoble 3 Stendhal, LIDILEM

Contact: tatiana.aleksandrova@u-grenoble3.fr

Introduction

Le processus d'acquisition d'une langue seconde (L2) a fait l'objet de nombreuses études en psycho- et sociolinguistique. En revanche, relativement peu de recherches s'intéressent aux changements en langue première (L1) de bilingues en contexte d'immigration. Ce travail a pour objectif de décrire quelques changements linguistiques en L1 des bilingues tardifs russes/français et de montrer que ces changements dus à l'influence du français à plusieurs niveaux linguistiques ont un impact sur le comportement sociolinguistique et la conceptualisation de l'information par les bilingues lors de la production du discours en langue maternelle.

Langues en contact

Le français et le russe, langue romane et langue slave respectivement, présentent de nombreux contrastes. En français, le statut de l'information dans le discours est marqué par l'ordre des mots généralement SVO et les déterminants obligatoires. Le russe reflète une plus grande liberté d'ordre des mots en raison d'une morphologie riche. Cette dernière va de pair avec une organisation 'pragmatique' des constituants (focus en dernier) et avec l'absence du déterminant obligatoire. Les déterminants facultatifs sont, en revanche, disponibles sous forme de pronoms démonstratifs, possessifs et indéfinis.

Méthode

Les bilingues tardifs au nombre de 15 ont été soumis à la tâche du récit d'un film d'animation muet présentant un personnage en sable à la recherche d'eau (figure 1).



Figure 1: épisode 1, le personnage creuse le sable « Quest » (Stellmach 1996)

Cette procédure a été empruntée à von Stutterheim, Carroll & Klein (2003) dont les travaux portent sur l'acquisition de L2 variées au niveau très avancé.

Tous les bilingues partagent les caractéristiques socio-culturelles similaires vérifiées au préalable grâce à une enquête sociolinguistique. Tous ont commencé à apprendre le français après l'âge de 10 ans, ont 30 ans en moyenne et séjournent en France depuis 7 ans en moyenne au moment des enregistrements. Tous les bilingues ont réussi leurs études universitaires en France et ont une activité professionnelle. Ils emploient de façon plus ou moins équivalente les deux langues dans leur vie de tous les jours.

Leurs productions ont été comparées à celles des locuteurs russophones (au nombre de 15) et francophones monolingues (15 également) partageant les caractéristiques socioculturelles similaires, à savoir l'âge et le niveau d'études.

Les analyses ont été effectuées selon le modèle d'analyse de discours la « *quaestio* » proposé par Klein et von Stutterheim (1991) permettant de considérer les unités linguistiques dans le contexte discursif aussi bien au niveau de l'énoncé qu'au niveau du discours. Nous nous intéressons plus spécifiquement au domaine référentiel des entités.

Résultats

Groupes de contrôle

Lors de l'introduction des entités dans le discours, les francophones monolingues accompagnent le SN correspondant, placé généralement en fin d'énoncé, d'un déterminant indéfini. Le marquage du statut de l'information se fait donc à la fois par l'ordre des mots et les déterminants. Dans le cas de l'introduction d'une entité inanimée, représentant un élément du décor ou une partie du corps, il s'agit d'un SN-complément (1).

(1) il voit une flaque d'eau (locuteur francophone)

En revanche, les russophones monolingues placent généralement le SN correspondant à la nouvelle entité en fin d'énoncé sans l'accompagner de déterminant facultatif. L'ordre de mots représente le moyen principal du marquage du statut de l'information dans le discours (2).

(2) *vidit* *boutylk-ou* (locuteur russophone)
PRS3SG SG ACC
voit bouteille
'il voit une bouteille'

Bilingues

Quant aux locuteurs bilingues, lors de l'introduction d'une nouvelle entité par un SN placé en fin d'énoncé, ils emploient régulièrement un déterminant facultatif (3) (figure 2).

(3) *vidit* *kakouiu-to* *louž-ou* (bilingue tardif)
PRS3SG PRON IND SG ACC
voit une certaine flaque d'eau
'il voit une certaine flaque d'eau'

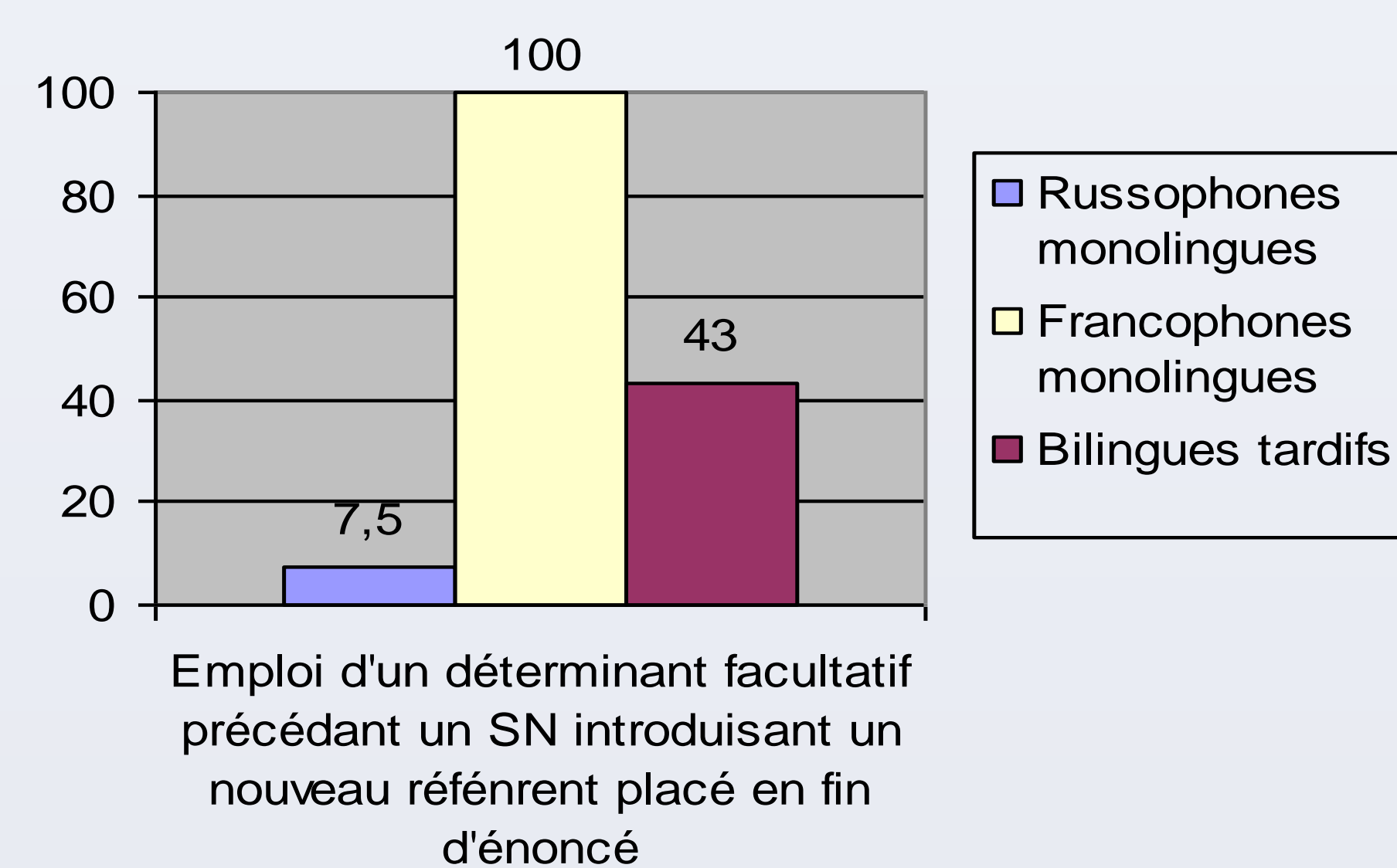


Figure 2 : Emploi d'un déterminant facultatif pour l'introduction d'une nouvelle entité par les bilingues tardifs, les francophones et les russophones monolingues

Parmi les déterminants facultatifs, nous avons attesté le pronom possessif *svoj* - son employé avec des entités représentant les parties du corps (4).

(4) *podnimaet* *svoi* *rouk-i* (bilingue tardif)
PRS3SG PRON POS PL ACC
lève ses bras
'il lève ses bras'

Les russophones monolingues n'emploient ce pronom ni dans le contexte d'introduction des entités appartenant aux parties du corps ni dans d'autres contextes. De façon générale, ces pronoms sont employés seulement dans les contextes de contraste, absents dans notre étude.

Ainsi, les bilingues tendent à marquer le statut de l'information non seulement par l'ordre des mots, mais également par les moyens locaux comme les pronoms démonstratifs, possessifs ou indéfinis.

Conclusion

Cette étude montre que les moyens grammaticaux de la L2 influencent le discours des bilingues en langue maternelle dans la façon d'introduire les nouvelles entités dans le discours. Ainsi, l'obligation de marquer localement le statut de l'information par les déterminants obligatoires en français pousse les bilingues à puiser dans les moyens de leur L1 pour réaliser ce marquage.

De plus, ils ressentent la nécessité de marquer l'appartenance des entités dans les contextes où les russophones monolingues ne le font pas. Les études antérieures ont montré le phénomène similaire chez des bilingues russes/anglais (Pavlenko 2003). Pavlenko (2003) relie cette tendance non seulement aux propriétés linguistiques de la L2 mais également au contexte socio-culturel des pays de l'ex Bloc de l'Est. En effet, pour des raisons historiques, pendant de nombreuses années le concept de la « propriété privée » avait un statut très particulier dans ces pays où tout relevait de la propriété collective.

La L2 des bilingues influence donc l'organisation du discours, notamment la façon d'introduire les informations nouvelles dans le domaine des entités. Elle modifie la représentation conceptuelle de certaines notions comme celle de la « propriété privée ». Finalement elle a un impact sur le comportement sociolinguistique des bilingues qui ressentent plus que les russophones monolingues la nécessité de marquer l'appartenance des objets ou le concept de la « propriété privée ». Ainsi, on peut considérer que cette influence linguistique de la L2 reflète un changement conceptuel dans les productions des bilingues dû au contexte sociolinguistique dans lequel ils vivent.

Références bibliographiques

- Klein, W. and Stutterheim, von Ch. (1991) Text structure and referential movement. *Sprache und Pragmatik* (22), 1-32.
Pavlenko, A. (2003) 'I feel Clumsy Speaking Russian': L2 Influence on L1 in Narratives of Russian L2 Users of English. In Cook, V. (éd.) *Effects of the Second Language on the First*. Clevedon, Multilingual Matters, 32-62..
von Stutterheim, Ch., Carroll, M. & Klein, W. (2003) Two ways of construing complex temporal structures. In Lenz, F. (éd.) *Deictic Conceptualisation of Space, Time and Person*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 98-133.